



TOUL, le 17 janvier 2020

Le Président

à

Mesdames et Messieurs
les Grands Maîtres et membres
des Confréries du Grand Est

Grand Maître, Madame, Monsieur,

Après 27 ans au poste de coordinateur, me voilà aujourd'hui à la tête du Comité des Fêtes de Toul.

C'est avec fierté que je porte cette tâche qui m'incombe, augmenté d'un plaisir immense d'organiser entre autre le salon des vins, manifestation devenu d'une grande renommée au fil des ans.

Le vin crée une triple communion : communion avec la terre dont il est issu, communion avec soi-même quand on le goûte, communion avec les autres quand on en parle.

Le meilleur vin n'est pas nécessairement le plus cher, mais celui qu'on partage, alors partageons aujourd'hui, ensemble, ce moment convivial.

Le vin ne rime-t-il pas avec divin, ne parle-t-on pas de l'âme du vin qui, longtemps est endormie en bouteille, en attente du jour de son réveil !

Rouge on blanc, boisson gouleyante, aux mille saveurs des plus surprenantes Il fait pétiller les yeux d'une flamme, qui embrase le corps et restitue l'Âme !

Le plaisir qu'il procure est universel, né au premier regard sur la bouteille, à la fois cercueil et bergère de vie, qui fait se sublimer nos appétits !

Quand on le voit couler dans les verres, sa couleur et son parfum il libère, épanouissant ses arômes naturels, dégradés comme les couleurs d'arc-en-ciel.

Il échauffe les sens et réjouit les Âmes, tel un peintre il colore les joues des dames... Délie les langues et déclenche les rires, c'est l'un des plus merveilleux élixirs !

A l'occasion du 36^{ème} Salon des Vins qui se déroulera les 3, 4, et 5 avril 2020, salle de l'Arsenal, Avenue du Colonel Péchot, rond-point Pierre Dac à Toul, c'est avec grand plaisir et à l'instar des années passées, que nous vous invitons à partager cette manifestation conviviale avec votre confrérie. L'inauguration de la manifestation se déroulera le samedi 4 avril à 10h30 et sera suivie de la nomination d'ambassadeurs. Le coût de la nomination d'ambassadeur du salon (insigne et verre de dégustation) est pris en charge par le Comité des Fêtes, pour 2 personnes maximum, par confrérie.

Le salon est ouvert au public vendredi de 14h à 19h30 - samedi de 10h à 19h30 - dimanche de 10h à 18h.

Programme inauguration : 10h30 - Accueil - Allocution du Maire et du Président du Comité des Fêtes - Nomination des ambassadeurs - Remise d'insignes - Vin d'honneur - Visite du salon – Repas à charge de chacun.

Possibilité de se restaurer sur place avec le traiteur/restaurateur du salon : le Domaine des Templiers de Bruley, Monsieur Alain Parfait et/ou avec le Food-truck « La Tournée du Crousti ».

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous serait utile ou nécessaire et dans l'attente du plaisir de vous compter parmi nous,

Recevez, Grand-Maître, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations très distinguées et les meilleures.

Le Président, Daniel PIERRE

Comité des Fêtes de Toul

Hôtel de Ville – 13 rue de Rigny – BP 319 – 54201 TOUL Cédex

comitedesfetestoul@gmail.com

COUPON REPONSE

A retourner à : COMITE DES FETES - Mairie de Toul – 13 Rue de Rigny – 54200 TOUL

pour le 23 mars 2020 au plus tard

36^{ème} SALON DES VINS DES 03, 04, 05 AVRIL 2020

Salle de l'Arsenal à TOUL

Nom de la Confrérie :

Nom du responsable :

Téléphone :

Sera présente au salon avec personnes

NOMINATION D'AMBASSADEURS (samedi 04 avril 2020 à 10h30)

Nom de la personne nommée ambassadeur, ambassadrice du salon des vins 2020 et son titre dans la Confrérie et/ou son métier :

(2 personnes maximum par confrérie)

Nom – Prénom – Adresse – Titre dans la confrérie - Métier

.....

Nom – Prénom – Adresse – Titre dans la confrérie - Métier

.....

Coût de l'intronisation : offert par le Comité des Fêtes (insignes et verre de dégustation)